



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale de l'enseignement scolaire



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'INSCRIPTION EN LIGNE AU LYCÉE

CAMPAGNE 2021

Sommaire

1. L'inscription en ligne, qu'est-ce que c'est ?

- a. Une démarche en ligne du programme
« Action Publique 2022 »
- b. Les nouveautés 2021
- c. De bons principes reconduits
- d. Des avantages pour tous

2. Les deux types de campagne : post-affectation et par montée de niveau

- a. Quelle campagne dans quel cas ?
- b. Campagne post-affectation
- c. Campagne par montée de niveau

3. Comment réussir sa campagne ?

- a. L'engagement de tous
- b. Le suivi des campagnes
- c. S'appuyer sur les outils disponibles

1. L'inscription en ligne, qu'est-ce que c'est ?

Une démarche en ligne du programme « Action Publique 2022 »



- L'inscription en ligne participe du programme interministériel « **Action Publique 2022** » qui vise à proposer aux usagers **100 % de services publics dématérialisés d'ici 2022**.
- Expérimenté pour la première fois en **2013** pour l'entrée en 2^{de} générale en technologique, le service s'est ensuite étendu à **toutes les formations post-3^e** et s'est aussi **progressivement amélioré**.
- **En 2020, 8 733 établissements publics et privés** (d'origine ou d'accueil) ont été concernés par l'inscription en ligne pour l'entrée au lycée, pour un total de **261 454 élèves inscrits en ligne**.
- Le service respecte les principes de l'administration électronique, en particulier celui du « **Dites-le nous une fois** » (l'administration ne redemande pas les informations dont elle a déjà connaissance).
- Il obtient un niveau global de satisfaction des usagers de **8,1/10** sur **l'Observatoire de la qualité des démarches en ligne**.



Usagers
satisfaits (/10)

8,1

Les nouveautés 2021

- **En 2021**, l'inscription en ligne s'ouvre à **tous les niveaux des lycées**. Les formations post-baccalauréat ne sont pas concernées.
- Les chefs d'établissement **peuvent proposer le service sur les niveaux de leur choix** (1^{re}, 2^e et/ou 3^e année).
- Le service en ligne est également en capacité de couvrir **deux cas d'usage** :
 - ✓ l'inscription **fait suite à une affectation** (par Affelnet lycée)
 - ✓ l'inscription **correspond à une simple « montée de niveau »** (hors procédure d'affectation)
- Les **dates de campagne** peuvent être **personnalisées par chaque lycée**.

De bons principes reconduits

▪ Pour les lycées : ergonomie et souplesse :

✓ la **personnalisation du service** par le lycée s'effectue :

- dans le module **Vie de l'établissement de Siècle**
- **par MEF** ou **groupe de MEF**

✓ le lycée est **libre, à tout moment, d'importer les dossiers des élèves télésinscrits** dans sa base élèves (Siècle-BEE)

▪ Pour les familles, quel que soit le niveau, le service :

- ✓ est accessible sur le **portail Scolarité services** de l'académie
- ✓ s'appuie sur un **parcours unique et simple** en seulement quatre étapes.

Des avantages pour tous

▪ L'établissement :

- ✓ **dématérialise** une grande partie de son processus d'inscription et **économise du papier** (les fiches de renseignements n'ont pas à être imprimées)
- ✓ suit **l'avancement des inscriptions** en temps réel
- ✓ commence **plus tôt** la finalisation de sa rentrée
- ✓ accueille les parents dans un **climat plus paisible**
- ✓ dispose de **données plus fiables** car non ressaisies ou interprétées
- ✓ offre aux personnels administratifs un **environnement de travail modernisé**
- ✓ peut **intégrer les élèves télé-inscrits** dans sa base élèves à tout moment de la campagne.

Des avantages pour tous

▪ Le représentant légal :

- ✓ **accède au service en continu (24h/24)** depuis un smartphone, une tablette ou un ordinateur
- ✓ accède dès l'accueil du service aux **différentes informations pratiques** données par l'établissement
- ✓ vérifie et met à jour (si besoin) ses **informations administratives** et **celles de son enfant**
- ✓ peut récupérer, par **téléchargement**, les documents mis à sa disposition par le lycée
- ✓ accède au **récapitulatif de son inscription** en fin de parcours (document téléchargeable)
- ✓ reçoit par courriel une **confirmation de l'inscription** avec le rappel des documents à fournir

2. Les deux types de campagne : post-affectation et par montée de niveau

Quelle campagne dans quel cas ?

▪ L'inscription des élèves fait-elle suite à une affectation via Affelnet lycée ?

- ✓ Si **OUI** : campagne **post-affectation** (ex : 3^e → formations post-3^e)
- ✓ Si **NON** : campagne **par montée de niveau** (ex : 1^{re} → terminale toutes voies)

▪ Remarques :

- ✓ Dans un même lycée, **chaque campagne ouverte peut obéir à son calendrier propre**, au choix du chef d'établissement.
- ✓ Pour les campagnes post-affectation, **seul le 1^{er} tour d'Affelnet lycée** est pris en compte.
- ✓ Les élèves **redoublants ou réorientés** peuvent également s'inscrire en ligne.

Quelle campagne dans quel cas ?

- 4 campagnes d'inscription en ligne sont **paramétrables indépendamment par les lycées** :

	Type de campagne possible	Exemples de formations
1 ^{re} année	Campagne post-affectation	2 ^{de} toutes voies et 1 ^{re} année de CAP
2 ^e année	Campagne post-affectation	1 ^{re} voies professionnelle et/ou technologique
	Campagne par montée de niveau	1 ^{re} générale (*)
3 ^e année	Campagne par montée de niveau	Terminales toutes voies

Selon l'organisation académique

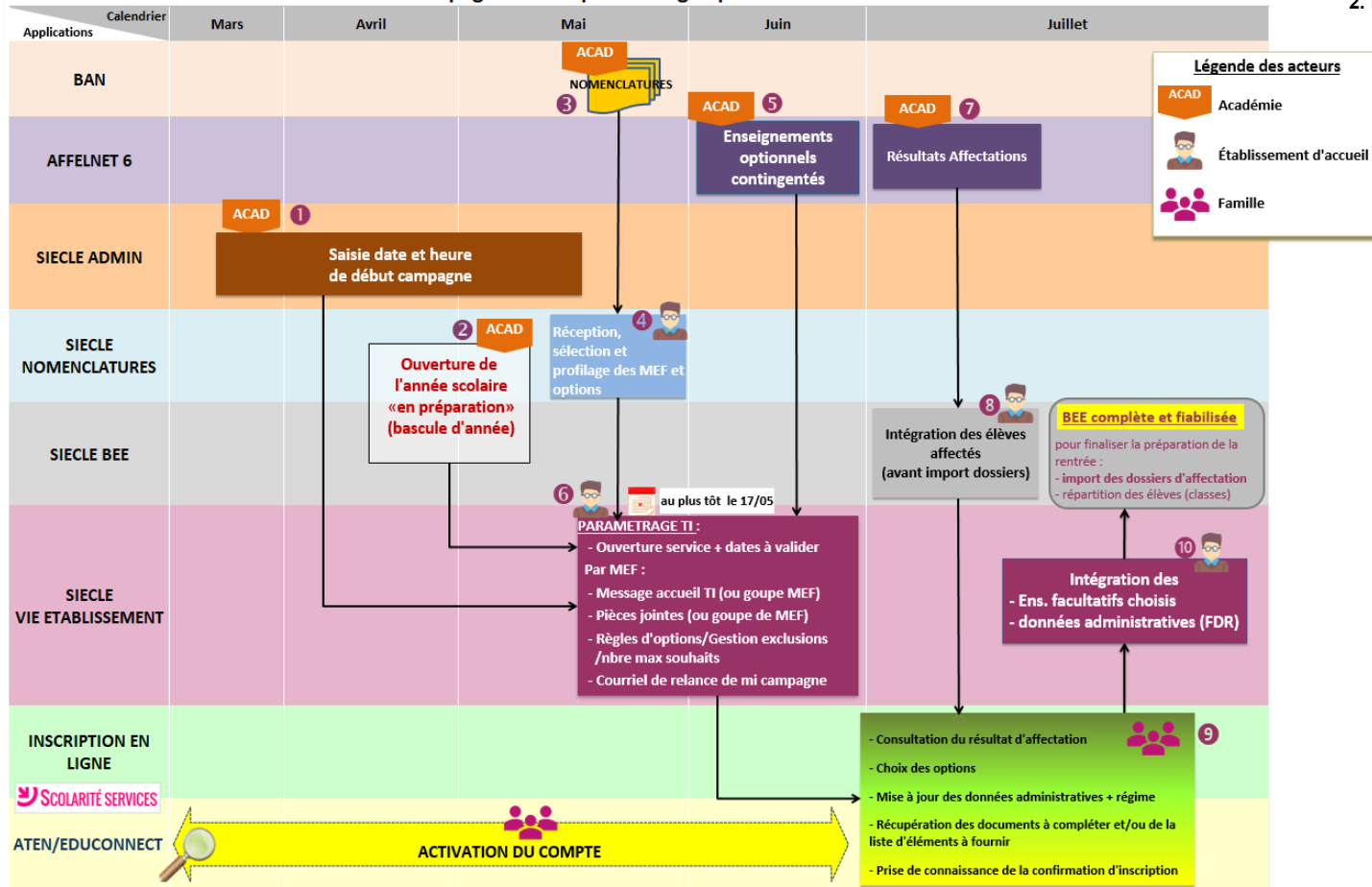
(*) En 2021, le service **n'est pas en mesure de couvrir le cas d'élèves entrant en 1^{re} générale via Affelnet lycée**. Dans les académies ayant choisi ce mode de fonctionnement, **l'inscription en ligne ne pourra donc pas être proposée pour les élèves entrant en 1^{re} générale**.

Campagne **post-affectation**

- Comme c'était le cas auparavant pour l'entrée au lycée, l'académie continuera cette année à fixer une **date** et une heure **de début de campagne** ; **mais dorénavant, la date est une date « au plus tôt »** : chaque lycée pourra **soit la conserver, soit la différer**.
- La **date de fermeture** du service d'inscription pourra être **fixée librement par chaque lycée**.
- Le service en ligne est **ouvert par défaut** dans Siècle Vie de l'établissement mais **il ne sera visible aux parents dans Scolarité services qu'après validation des dates par l'établissement**.

Campagne d'inscription en ligne post-affectation

2. Les deux types de campagne : post-affectation et par montée de niveau



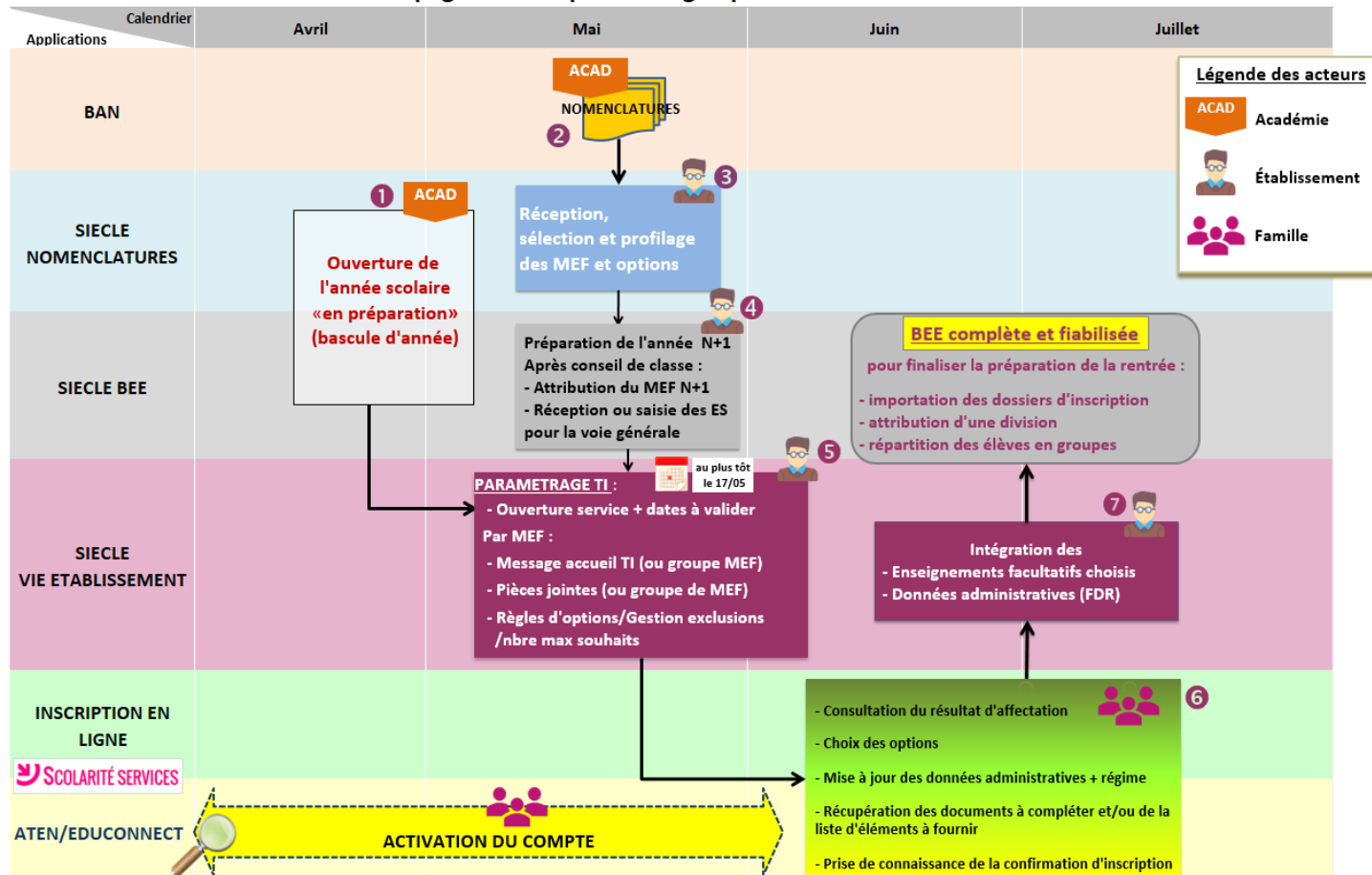
b. Campagne post-affectation

Campagne **par montée de niveau**

- Les **dates de début et de fin de campagne** sont laissées au **libre choix du chef d'établissement**.
- Le service en ligne est **ouvert par défaut** dans Vie de l'établissement mais **il ne sera visible aux parents dans Scolarité services qu'après validation des dates par l'établissement**.

Campagne d'inscription en ligne par montée de niveau

2. Les deux types de campagne : post-affectation et par montée de niveau



c. Campagne par montée de niveau

3. Comment réussir sa campagne ?

L'engagement de tous

- **La réussite de l'inscription en ligne nécessite l'implication et la communication de tous les acteurs concernés**
 - ✓ **au niveau académique** : le référent « démarches en ligne », le CSAIO, le SSA, le DSI, le DAN, le chargé de communication...
 - ✓ **dans les établissements** : les personnels de direction, administratifs, d'éducation...
- **La mise en place d'un accompagnement dans les établissements**

Le ministère est attentif à **ce qu'aucune famille ne soit écartée d'une procédure administrative du fait de la dématérialisation de celle-ci**. Un accompagnement des parents pourra être mis en place durant toute la campagne. La procédure papier reste possible pour les parents qui le souhaitent.

Le suivi des campagnes

- **Pour chaque lycée**, le suivi des campagnes d'inscription s'effectue simplement dans **le tableau de bord Siècle BEE**.

- **Pour tous les niveaux et tous les types de campagne**, l'académie peut suivre les opérations dans l'application **Siècle Admin** sur les points suivants :
 - ✓ **l'état d'avancement de l'installation** du téléservice au niveau académique
 - ✓ les **dates de campagnes** renseignées par les établissements
 - ✓ le **suivi par niveau des inscriptions effectuées en ligne** par les familles.

L'appui sur les outils disponibles

▪ En plus de cette présentation, le ministère met à disposition :

✓ A l'attention des chefs d'établissement et de leurs équipes :

- une « foire aux questions » (FAQ)
- des fiches « bonnes pratiques » reprenant les principales opérations à réaliser dans **Siècle**
- un **guide de l'utilisateur**

✓ Pour l'information des familles :

- un **flyer** dédié à l'inscription en **1^e année de lycée**
- une **page web du site du ministère** avec une animation vidéo présentant le parcours d'un parent qui inscrit son enfant dans un établissement.

Contacts :